





intention de quitter Givors. Il était allé chez le sieur Bour-

« Le lendemain, malgré son projet annoncé de s'éloi-

« Le lendemain, vendredi 27 avril, il se plaignait de n'a-

« En déjeunant dans son hôtel, il ne put s'empêcher de

« Malgré les faits dont l'enchaînement et la précision

Trente-six témoins sont assignés à la requête du minist-

M. l'avocat-général Grandperret, à MM. les jurés :

M. le président procède ainsi à l'interrogatoire de Jac-

D. Vous vous appelez Jacques Verrier? — R. Oui.

D. Mais pourquoi vous laissez-vous appeler à Givors

D. Mais quand vous avez comparu devant la justice,

D. Le lieu de votre naissance connu, on s'est adressé

D. Le 3 février 1844, vous avez été condamné par le

D. N'est-ce pas pour cela que vos camarades vous ap-

D. MM. les jurés connaissent maintenant votre vie pas-

D. Mais voilà tout un nouveau système. Vous la con-

D. J'ai sous les yeux plusieurs interrogatoires, desquels

ensemble maritalement. Elle s'en vantait devant tout le

D. Vous aviez promis le mariage à la seconde femme ;

D. Vous avez dit à la veuve Bichof, six semaines avant

D. La veuve Bichof prit tellement le mot au sérieux,

M. le président : C'était la jalousie et l'intérêt, les mo-

M. l'avocat-général Grandperret expose l'accusation, et

M. Lançon réunit toutes les forces que peuvent inspirer

M. le président Mercier récapitule avec impartialité tous

Le condamné prend son chapeau sans signe apparent

TIRAGE DU JURY.

La Cour impériale (1<sup>re</sup> ch.), présidée par M. le prési-

Jurés titulaires : MM. Durand, teneur, rue des Gobelins,

Jurés supplémentaires : MM. Passet, ingénieur civil, rue

CHRONIQUE

PARIS, 3 SEPTEMBRE.

Le maréchal ministre de la guerre reçoit du général

« Tout va bien, tout marche, nous avançons. »

Par décrets impériaux en date du 25 août et du 1<sup>er</sup> sep-

M. Arnault, directeur de l'Hippodrome, fait depuis quel-

« Ce ne fut que vers quatre heures du matin que le gé-

« Parmi les armes saisies figurent des fusils de tous

M. Arnault prétend qu'après l'exhibition des Eartmen

M. Morris a d'abord décliné la compétence du Tribunal

Subsidiairement il niait de la manière la plus positive

Après avoir entendu M<sup>r</sup> Bertera, agréé, substituant

« Un funeste accident, causé, selon toute apparence,

« Avant-hier après midi, un jeune ouvrier couvreur,

Un peu plus tard, le même jour, deux ouvriers maçons

« Le sieur Descoin, pêcheur, a retiré de la Seine,

« Un locataire de la maison rue Montorgeuil, 49, en

DÉPARTEMENTS.

Oise (Clermont). — M. Ledicte-Duflos, président hono-

« MAINE-ET-LOIRE. — On écrit d'Angers au Moni-

« Depuis longtemps déjà les ouvriers des ardoisiers

« L'autorité avait été avertie d'un projet formé par les

« Ce ne fut que vers quatre heures du matin que le gé-

« Parmi les armes saisies figurent des fusils de tous

calibres : fusils de chasse, de munition, avec ou sans

« Les fusils trouvés entre les mains des rebelles pro-

« Les renseignements recueillis jusqu'ici démontrent

« La Cour d'Angers a cru devoir évoquer la connais-

A la suite des événements dont nous donnons le récit,

PRÉFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE.

« Habitants d'Angers, « Un attentat vraiment inouï est venu menacer la sécurité

« Dans la nuit du 26 au 27, vers deux heures du matin,

« Deconcertés par les mesures de l'autorité, qu'ils croyaient

« Des fusils, des sabres, des pistolets, des cannes ren-

« Je porte ces faits à votre connaissance, afin que tous les

« Angers, 28 août. Le préfet, VALLON.

Bourse de Paris du 3 Septembre 1855.

Table with 2 columns: Instrument (e.g., Au comptant, Fin courant) and Price/Change (e.g., 67, Hausse 65 c).

AU COMPTANT.

Table with 2 columns: Instrument (e.g., 3 0/0, 4 1/2 0/0) and Price/Change (e.g., 67, Hausse 25 c).

A TERME.

Table with 4 columns: Instrument, Cours, Plus haut, Plus bas, Dern. cours.

SEMENS DE FER COTÉS AU PARQUET.

Table with 2 columns: Location (e.g., Paris à Caen, Paris à Orléans) and Price (e.g., 1220, 765).

AVIS AUX COMMERÇANTS

DANS TOUTES LES INDUSTRIES.

Pour 50 centimes par jour, faire passer son nom, son ad-

lement. Composition, impression, timbre, expédition, c'est être très-moderne que de s'évaluer tous les frais qu'à 25 fr. le mille, et encore pour qu'il résulte...

chaque journal toujours le même jour, une publication, 360 de l'année, c'est-à-dire une insertion permanente.

— PORTE-ST-MARTIN. — Aujourd'hui : Paris, succès posé sur des bases d'airain que rien ne saurait ébranler.

— AMBIGU. — En attendant la première représentation du drame nouveau : la Tour de Londres, pièce à grand spectacle, les Contes de la mère l'Oie continuent d'attirer la foule à ce théâtre.

— THÉÂTRE IMPÉRIAL DU CIRQUE. — Aujourd'hui mardi 24<sup>e</sup> représentation de l'Histoire de Paris. La sa le sera comble,

— ROBERT HOUDIN. — Les intéressantes soirées fantastiques d'Hamilton sont décidément plus en vogue que jamais, etc.

— EXHIBITION. (Maison Robert Houdin, boulevard des Capucines, n. 107.) — Le plan en relief du siège de Sébastopol et de Constantinople sont toujours visibles de dix heures du matin à six heures du soir. Les travaux du siège sont modifiés, jour par jour, d'après les nouvelles officielles en éreux au Moniteur.

GUIDE DES ACHETEURS.

16 F. par mois pour être inséré dans ce Tableau bleu et dans six autres journaux, une fois par semaine, 360 fois l'an. — S'ad. à M. ESTIBAL et fils, fermiers d'annonces, 12, place de la Bourse.

annelle, faub. Montmartre, 31 bis; pastes Verdeau, 33, MARAIS-CODECHEVRE, spécialité, vestes en castor et de cuisine, chemises et cravates, 2, rue Saint-Honoré.

Dentelles, Confections. VARENNES, fabrique française et belge, 2 bis, r. Vivienne. Dentistes. DOCTEUR HENOQUE, 361, r. Saint-Honoré.

M<sup>on</sup> de Blanc, trousseaux, layettes. A NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES, 148, rue Saint-Denis, et 77, rue Rambuteau. (Gros et détail.)

Pianos système en fer. Seul résistante à tous les climats. Paris, rue Rivoli, 61. N<sup>os</sup> Orléans, 56, boulevard de la Chapelle, 10.

Ventes immobilières. CHAMBRES ET ETUDES DE NOTAIRES. FERMES EN NORMANDIE, arrondiss. du Havre.

4<sup>e</sup> Une autre FERME sise au même lieu, occupée par Fouillet. Mise à prix : 17,000 fr.

ALGÈRE. Départs les 3, 10, 13, 20, 25 et 30 de chaque mois, à midi. ORAN. Départs les 3, 13 et 23 de chaque mois, à midi.

VINS DE BORDEAUX EN PIECE. Acceptés en paiement, on les vend beaucoup au-dessous du cours. Il y a d'excellents ordinaires, des médoc, margaux, saint-julien, léoville.

CIGARETTES IODÉES. Liqueur de table préparée avec les écorces de Hollande dont elle conserve la fraîcheur et la suavité.

La publication légale des Actes de Société est obligatoire dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX, LE DROIT et le JOURNAL GÉNÉRAL D'AFFICHES.

AVIS. MM. les créanciers de la société ROGUES-DESVALLEES et C<sup>ie</sup>, marchands de draps et de frocs, dont le siège est à Lisieux, rue de la Chaussée, et à Paris, rue des Prêcheurs, sont convoqués, de la part de M. le juge-commissaire à ladite faillite, à se réunir en la salle d'audience du Tribunal de commerce de ladite ville de Lisieux, le dix-huit septembre courant, à midi, pour entendre les propositions du gérant responsable de ladite société, lui constituer un concordat, sinon pour être consultés sur les faits de la gestion de l'union dans laquelle ils seraient constitués de plein droit.

1<sup>er</sup> A un traitement fixe de trois mille francs au cas où l'affairerapportera plus de cent d'intérêt par an aux actionnaires, de quatre mille francs au cas où elle rapportera sept pour cent, de cinq mille francs au cas où elle rapportera huit pour cent ou davantage; 2<sup>e</sup> A dix pour cent par an des bénéfices nets faits par la société, lesquels seront prélevés dans l'ordre établi article 15.

AVIS. Les créanciers peuvent prendre gratuitement au Tribunal commercial de la comptabilité des faillites qui les concernent, les samedis, de dix à quatre heures.

PRODUCTION DE TITRES. Ont invité à produire, dans le délai de vingt jours, à dater de ce jour, leurs titres de créances, accompagnés d'un bordereau sur papier timbré, indiquant des sommes à réclamer, MM. les créanciers :

entre Marie-Gabrielle-Ernestine LETOURNEUR et Jean-Antoine-Joseph-Oswald BEIGNIER, à Paris, rue de Paris, 21. — Baudouin, avoué.